

Agent logistique

Formations des caristes : Préparation au CACES R489 1/3/5

Objectifs pédagogiques :

Donner aux participants les notions élémentaires techniques sur le fonctionnement des organes du chariot.
Former les stagiaires à la conduite et aux règles de sécurité pendant les manutentions

Méthode pédagogique :

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Délai d'accessibilité :

Consulter le catalogue Inter

Public et Pré requis :

Toute personne appelée à conduire habituellement un chariot automoteur de catégorie 1/3/5 et présentant les aptitudes médicales spécifiques à la conduite des chariots élévateurs
Etre âgé de 18 ans
Savoir lire et écrire
Aptitude médicale spécifique à la conduite des chariots élévateurs. (arrêté du 02.12.98)

Durée :

5 jours

Méthode mobilisée :

Formation en présentielle

Tarif inter HT :

Nous consulter

Modalités d'évaluations:

Evaluation des compétences acquises

Validation :

CACES : Validité 5 ans
Autorisation de conduite, dans le respect des dispositions de l'arrêté du 2 décembre 1998, délivrée par l'employeur
Remise d'un livret aux stagiaires

Programme :

THEORIE

Rappel des statistiques « accidents du travail » en manutention
Conséquences des accidents (sur le plan humain, de l'entreprise)
Aspect législatif
Les différents types de chariots élévateurs
Responsabilités du cariste
Les interdictions formelles à respecter
Les consignes de sécurité et de conduite
Les vérifications et entretien en prise et en fin de poste
Les organes de sécurité
Les cas de basculement
La mise en charge des batteries sur les chariots élévateurs électriques
Le circuit hydraulique
La plaque de charge
Équipements et documents pour circuler sur la voie publique
Les pictogrammes de manutention
Les pictogrammes de produits chimiques
Les instances de prévention (Inspection du Travail, CARSAT, CHSCT).

PRATIQUE

Exercices de pratique de conduite

TESTS

Test théorique et pratique après la formation de 1 à 3 jours suivant effectif et niveau de compétences

Pôle Formation UIMM de Champagne-Ardenne*

Ardennes : 1 rue Boucher de Perthes - 08020 Charleville-Mézières - Tél. 03 24 33 18 70 (Siège social de l'AFPI CA)

Aube : 12 rue Québec - 10430 Rosières-Près-Troyes - Tél. 03 25 71 29 71

Marne : Zone Farman - 3 rue Max Holste CS110004 - 51685 Reims Cedex 2 - Tél. 03 26 89 60 00

Haute-Marne : 4 rue de la Tambourine - 52115 Saint-Dizier - Tél. 03 25 07 52 00

*Tous nos établissements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pôle Formation UIMM de Champagne-Ardenne*

Ardennes : 1 rue Boucher de Perthes - 08020 Charleville-Mézières - Tél. 03 24 33 18 70 (Siège social de l'AFPI CA)

Aube : 12 rue Québec - 10430 Rosières-Près-Troyes - Tél. 03 25 71 29 71

Marne : Zone Farman - 3 rue Max Holste CS110004 - 51685 Reims Cedex 2 - Tél. 03 26 89 60 00

Haute-Marne : 4 rue de la Tambourine - 52115 Saint-Dizier - Tél. 03 25 07 52 00

*Tous nos établissements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.